

Adresse de la société populaire de Mormant (Seine-et-Marne) qui fait passer le détail de la fête célébrée à l'occasion de la reprise de Toulon et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Mormant (Seine-et-Marne) qui fait passer le détail de la fête célébrée à l'occasion de la reprise de Toulon et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 140-141;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28992_t1_0140_0000_6

Fichier pdf généré le 01/02/2023

jusqu'à ce que tous les ennemis de la République soit anéanti, et qu'extrait du procès-verbal de la Société portant la célébration de la faite lui soit également adressé.

IV. Qu'une adresse et extrait du procès-verbal de la Société sera envoyé à la Société des Jacobins de Paris, et à celle de la La Mure, et à celle de Grenoble, ainsi qu'au rédacteur du Journal patriotique.

Le président, de l'agrément de l'assemblée, a levé la séance. Au même instant la municipalité, le Comité de surveillance et les membres de la Société, et tout le peuple, se sont donnés les collades fraternelles, au milieu des cris multipliés : Vive la République, Vive la Montagne, Vive les sans-culottes, et par les plus vifs applaudissements. La Carmagnole a été dansé et chanté dans le temple de la Raison et de la Vérité.

De là on s'est transporté auprès du signe de la Liberté. Des hymnes patriotiques ont été chantés; on a fait le repas, suivie après le repas, les autorités constituées et les membres de la Société on fait le tour de la commune, précédé de la caisse et de quelques violons qui est notre seule musique, en dansant et chantant l'hymne des Marseillais.

A la tombée de la nuit un grand feu de joie a été dressé au milieu des neiges. La joie était peinte sur tous les visages, encore mieux par les lacolades fraternelles répétées; et des hymnes patriotiques ont été chantés, interrompus par les cris mille fois répétés : Vive la République, Vive la Montagne, Vive les sans-culottes; périssent tous les tirans de l'Europe et tous les ennemis de la France, et ça ira. »

Ont signé : E. RONNA (*agent nat., membre de la Sté*), V. MARTIN (*off. mun.*), J.B. PILLORCE (*off. mun.*), J. ROUX (*off. mun.*), J. COCHY (*off. mun.*), P. VEIRAT, L. RONNA (*présid. du C. révol.*), J. ROUYER (*secrét.*), J. GONNON, H. PILLORCE, P. ALBERT, F. BALMAIN (*notable*), J. ROUSSEL, J.P. TRONC (*notable*), GALUT (*secrét.*), BERTRAND (*présid.*), MAGNE (*secrét.*).

29

La société populaire de Mormant, département de Seine-et-Marne, fait passer le détail de la fête qu'elle a célébrée à l'occasion de la reprise de Toulon; elle se prépare à une nouvelle pour la reprise de Valenciennes. Elle invite la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à ce que le dernier des tyrans soit exterminé.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Mormant, 10 vent. II. Au présid. de la Conv.] (2).

Citoyen,

Le 30 pluviôse fut un beau jour pour les habitants de Mormant, pour tous les amis de

la Liberté et de l'Egalité. La fête de la reprise de Toulon, de la défaite des esclaves des tyrans au nord et au midi. L'inauguration des bustes de Marat, Lepeletier et Brutus sur celle que nous avons célébré, le cortège étoit considérable, la marche fut annoncée par une salve d'artillerie, aussitôt, un détachement de cavalerie, des sapeurs et un peloton d'infanterie ouvrirent la marche, les autorités constituées, le Comité de Surveillance en bonnet rouge avec sa bannière, les Droits de l'homme, l'Acte Constitutionnel, les Bustes de Marat, Lepeletier et Brutus étaient portés sur différents brancarts, ensuite suivaient les députés de plusieurs Sociétés populaires, des orateurs, la Société populaire de Mormant, 40 citoyennes vêtues de blanc, tenant toutes à leurs mains des guirlandes et des couronnes, une musique guerrière suivi d'un char simple mais couvert d'emblèmes de la République sur lequel étoit la déesse de la Liberté, elle tenait d'une main la pique et de l'autre une branche d'olivier, et sourioit à cette fête, tout le cortège se rendit au pied de l'arbre de la liberté planté la veille, le président de la Société populaire de Mormant fit un discours vraiment républicain, à la suite duquel la déesse couronna les bustes de Marat, Lepeletier et Brutus, ensuite le cortège traversa le village en chantant des hymnes, non pas de celles que le fanatisme inventait, mais des hymnes vraiment républicaines et par intervalles, la musique nous donnait plusieurs airs républicains, et notamment celui : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*. Arrivés à un endroit désigné un membre fit un discours dans lequel il rappelle tous les services que Marat et Lepeletier rendirent à la République. Les persécutions qu'ils ont essuyés, enfin leur fin tragique. Ce discours fut vivement applaudi, le cortège traversa de nouveau le village et se rendit à l'autre extrémité toujours en chantant de nouveaux hymnes à la Liberté. Après quoi un membre fit un discours républicain, enfin le cortège se rendit de nouveau au pied de l'arbre de la liberté où les députés des différentes sociétés populaires profondément émus par le spectacle qu'ils avaient sous les yeux étaient pressés du besoin de répandre par la parole, les sentiments dont leurs âmes étaient remplies; à ces discours tout s'électrisait et ils furent terminés par des cris mille fois répétés de Vive la République, Vive la Montagne. Après cette scène patriotique, quelques couplets furent chantés par plusieurs citoyennes, à la Liberté, à Marat, à Peletier, ses martyrs, et le cortège se rendit dans le temple de la Raison où un repas servi attendoit tous les Républicains à la suite duquel on dansa toute la nuit.

Cette fête. Citoyen président, fut véritablement celle de la Liberté, de l'Egalité; elle ne ressembloit en aucune manière à celles que donnoit le despotisme, où tous les individus ne se présentoient que par contrainte et toujours couverts de chaînes; ici tous les individus avaient cette gaieté que donne seule la liberté, personne ne dominoit; tous les individus y étaient véritablement égaux, aussi ne s'y est-il rien passé qui puisse déshonorer des Républicains. Des prisonniers de guerre hanovriens et irlandais, cantonnés à Mormant, sembloient vouloir secouer leurs chaînes et devenir libres,

(1) P.V., XXXIV, 420. *Débats*, n° 570, p. 374-75; B^{1a}, 16 germ. (suppl^{1a}) et 20 germ. (suppl^{1a}).

(2) C 300, pl. 1054, p. 8.

tant il est vrai que la Liberté appartient à tous les pays, à tous les individus.

Voilà, Citoyen président, le récit de la fête que nous avons célébrée; dis à la Convention nationale que nous nous préparons à une nouvelle fête, à celle de la reprise de Valenciennes, où les esclaves des tyrans vont fuir devant l'ardeur républicaine. Dis lui que nous l'engageons à rester à son poste jusqu'à ce que le dernier des tyrans soit exterminé, ou qu'à genoux ils nous demandent grâces. Dis lui qu'elle a toute notre confiance et que du haut de la Montagne, sortira toujours des décrets populaires. Dis lui enfin qu'après ses glorieux travaux, elle jouira de la plus belle récompense de toutes, de celle de la récompense et de l'admiration du peuple. S. et F.»

CHERTEMPS (*présid.*), DELAIGRE (*secrét. greffier*).

30

La commune de Chaumont, département de la Haute-Marne, félicite la Convention nationale de son active surveillance pour démêler les intrigues, déjouer les conspirations, sauver la représentation nationale et la liberté; elle demande la libre disposition des églises pour en faire des établissements publics.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités d'aliénation et des domaines (1).

[*Chaumont, s. d.*] (2).

« Le maire et officiers municipaux de la commune de Chaumont, département de la Haute-Marne, les citoyens de la même commune, réunis au conseil général dans le temple de la Raison, écrivent à la Convention pour la féliciter d'avoir encore une fois sauvé la Patrie. Citoyens législateurs, disent-ils, votre active surveillance, votre œil inquiet, ont démêlé l'intrigue et la conspiration ourdie par les projets impies des despotes coalisés et des traîtres couverts du masque patriotique, et soudoyés pas eux. Scélérats, pouviez-vous croire qu'il fut possible d'avilir des hommes dont la vertu et l'énergie ont renversé la tyrannie, abattu le tyran, fait pâlir les despotes sur leurs trônes chancelans, anéanti le fanatisme et la superstition, établi l'égalité et rétabli la probité, la justice, la bienfaisance, l'unanimité, enfin, toutes les vertus? Peut-on avilir des hommes qui honorent et consolent le genre humain, en brisant les fers de nos frères les Africains? Des hommes enfin qui, à la face de l'univers, ont proclamé les droits de leurs semblables, et dont toutes les actions, toutes les pensées tendant à faire leur bonheur, en mettant à l'ordre du jour la justice et la probité?

Vos poignards pourroient-ils immoler des représentants investis de la confiance et de l'amour du peuple et de toute sa force? Avez-vous oublié qu'à leur voix, 600.000 combattants se lèvent, tous armés contre les ennemis intérieurs et extérieurs; que le fanatisme avec ses

torches et ses serpents expire dans la Vendée; que le fédéralisme orgueilleux a été écrasé sous les murs de Lyon et de Toulon; que tous les crimes, les conjurations, les complots contre la patrie, vont expier sur l'échafaud leurs projets sanguinaires et parricides?

Citoyens représentans, restez à votre poste; le salut de la Patrie l'exige. Vous n'apprendrez pas sans intérêt, que dans notre commune les lumières de la raison se propagent avec rapidité, que tous les métaux d'or et d'argent servant au luxe de la superstition, ont changé de forme dans le creuset national, et que le plomb qui en couvroit les bâtiments sert à détruire nos ennemis. N'ayant plus de pareils dons à offrir à la patrie, nos laborieuses citoyennes préparent des chemises, des tonnes de charpie et du vieux linge pour nos frères d'armes. Nous arrachons à nos rochers stériles, par l'enthousiasme de la liberté, prodige qu'elle peut seule opérer, des milliers de salpêtre.

Jaloux de concourir au développement des lumières de la philosophie et de la raison, nous vous demandons la faculté de disposer des deux églises ci-devant paroissiales: de celle des ci-devant Capucins, et des restes inutiles du mobilier qui s'y trouve: nous les emploierons, l'une à une halle très nécessaire, et l'autre à un temple consacré à la Raison; les restes du mobilier serviront à placer plus convenablement le peuple et ses magistrats au temple de la Raison, séances publiques du conseil général de la commune et Société populaire.»

31

La société populaire de Béthune félicite la Convention nationale sur ses immenses travaux, et sur l'établissement du gouvernement révolutionnaire; elle applaudit au décret qui, en donnant la liberté à nos frères de couleur, a rendu hommage à la raison et à la nature. A votre voix, dit-elle, la France est devenue un vaste atelier d'armes, et une immense fabrique de salpêtre et de poudre, richesse des hommes libres et courageux; elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

La Société populaire de Béthune, après avoir félicité la Convention sur ses immenses travaux et l'établissement du gouvernement révolutionnaire, s'exprime ainsi: « Citoyens représentans, en décrétant la liberté de nos frères de couleur, vous venez de rendre hommage à la raison et à la nature. A votre voix, la France est devenue un vaste atelier d'armes et une immense fabrique de salpêtre et de poudre, richesses des hommes libres et courageux.

Législateurs, vous avez créé la République, veillez sur son berceau, et restez à votre poste jusqu'à la destruction des tyrans ligués pour l'anéantir. Comme vous, nous sommes dans une attitude fière et révolutionnaire; nos biens, nos richesses, nos bras sont à la patrie, avec plaisir nous partageons notre pain et nos vêtements avec nos frères d'armes. La raison a

(1) P.V., XXXIV, 421.

(2) Bⁱⁿ, 16 germ.; *Débats*, n° 565, p. 302.

(1) P.V., XXXIV, 421. *J. Sablier*, n° 1238.